

**ABDELMADJID TEBBOUNE**

# Il faut mettre fin à la présence militaire étrangère en Libye

P3



**INSTALLATION DE LA COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER**

## Un premier rapport remis à Tebboune dans trois mois

P2

**CROISSANCE DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE**

**10.703,64 milliards de dinars (DA)  
à fin septembre 2023**

P3

**Agression sioniste contre les Palestiniens**

**Les bombardements sionistes  
se poursuivent et s'intensifient**

P11

UNIVERSITÉ D'ALGER

**Le recteur loue la mobilité interuniversitaire**

Le recteur de l'Université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda, Fares Mokhtari, a affirmé, hier à Alger, que la mise en œuvre de l'arrêté ministériel relatif à la mobilité interuniversitaire nationale permettra aux étudiants d'acquiescer des connaissances dans un autre établissement que le leur. En marge de l'accueil d'un groupe d'étudiants ayant soumis des demandes de transfert vers d'autres établissements universitaires pour bénéficier d'un encadrement pédagogique dans certaines spécialités non dispensées dans leurs universités d'origine, M. Mokhtari a précisé que cette procédure intervenait en application de "l'arrêté ministériel ouvrant la voie à la mobilité interuniversitaire nationale, qui permet aux étudiants d'acquiescer des connaissances dans un établissement autre que le leur". Il a, à cet égard, fait savoir que, depuis l'ouverture des candidatures du 12 décembre 2023 au 10 janvier 2024, l'Université d'Alger 1 avait reçu 25 demandes, lesquelles ont été prises en charge. Cette procédure "bénéficie aux étudiants de troisième année de Licence et de première année de Master, pour un ou deux semestres", a-t-il indiqué, ajoutant que "les notes obtenues dans l'établissement hôte seront transmises à l'université d'origine pour être prises en considération lors des délibérations". L'arrêté ministériel permet à l'étudiant de "bénéficier d'un encadrement pédagogique à distance lorsqu'il s'agit d'un ou de deux modules seulement", selon M. Mokhtari, qui a rappelé que "le diplôme final est délivré par les universités d'origine". Le recteur de l'Université d'Alger 1 a expliqué que ces mesures avaient été mises en place pour "permettre aux étudiants de bénéficier des connaissances scientifiques d'enseignants chevronnés dans certaines spécialités", mais aussi du fait du "manque de moyens pédagogiques dans certaines universités d'origine, à la différence des établissements hôtes qui, eux, disposent de structures et moyens nécessaires comme les laboratoires". Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avait présidé, début novembre 2023, la cérémonie de signature électronique de l'arrêté ministériel relatif à la mobilité des étudiants entre les établissements universitaires nationaux, faisant état de 114 établissements universitaires concernés par cette mobilité, qui permet aux étudiants de consolider leurs connaissances et leurs formations en passant d'un établissement d'origine à un établissement hôte.

R.N

TIZI-OUZOU

**Livraison du barrage de Souk Tleta au premier trimestre 2025**

La livraison du projet du barrage de Souk Tleta en cours de réalisation sur Oued Bougdoura dans la commune de Tadmait, à 17 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, est prévue pour le premier trimestre 2025, a-t-on appris, dimanche auprès de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le président de l'APW, Mohamed Klaleche qui a effectué une visite d'inspection du chantier du barrage a indiqué, dans une déclaration à la presse, que "l'entreprise réalisatrice s'est engagée à livrer le barrage au premier trimestre 2025".

Il a souligné que presque toutes les contraintes qui freinaient l'avancement des travaux ont été levées. "Il reste toutefois le problème de la déviation de la voie traversant le site du barrage et le logement des familles dont les habitations sont situées sur la cuvette de l'infrastructure hydraulique". A ce propos, il a indiqué que l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) a demandé une réévaluation de 8 milliards de DA pour achever les travaux de la déviation avec réalisation d'un viaduc. Quant au logement des familles sur les 271 logements prévues à Tadmait pour accueillir les familles concernées, M. Klaleche a fait savoir que "118 habitations sont pratiquement achevées, 113 sont confiés et l'avis d'appel d'offre pour la réalisation des 40 restants est infructueux", toutefois a-t-il noté "l'ANBT s'est engagée à livrer ces logements dans 12 mois. Il restera l'établissement de la liste des bénéficiaires".

Le barrage de Souk Tleta qui entre dans le cadre du système de production Taksebt/Souk Tleta/Alger, comprend le barrage de Taksebt sur l'Oued Aissi et celui de Souk Tleta sur l'Oued Bougdoura. Son volume régularisable sera de 250 millions de m3 destiné à renforcer l'alimentation en eau potable et industrielle des wilayas de Tizi-Ouzou et Bourmedes, rappelle-t-on.

R.N

INSTALLATION DE LA COMMISSION NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE CANCER

**Un premier rapport remis à Tebboune dans trois mois**

*Dr Bounedjar a expliqué que la stratégie qu'adoptera son comité comprend cinq axes : la prévention, la détection précoce, le diagnostic précoce, la recherche scientifique et, cinquièmement, l'amélioration le parcours du patient.*

Un premier rapport sur la situation du cancer en Algérie sera remis au bureau du président de la République dans trois mois. C'est ce qu'a affirmé le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le professeur Adda Bounedjar, à la suite de l'installation, dimanche, de cette instance par le chef de l'Etat. Ce rapport traitera de la situation des malades atteints de cancer en Algérie et des solutions possibles qui peuvent être appliquées dans les plus brefs délais. Dr Bounedjar a expliqué que la stratégie qu'adoptera son comité comprend cinq axes : la prévention, la détection précoce, le diagnostic précoce, la recherche scientifique et, cinquièmement, l'amélioration le parcours du patient. «Nous avons eu l'honneur de rencontrer le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour installer le Comité National de Prévention et de Lutte contre le Cancer.

Nous avons présenté au Président un exposé sur la situation actuelle du cancer en Algérie. Cette stratégie comprend également cinq axes qui sont la prévention, la détection précoce, le diagnostic précoce, la recherche scientifique et l'amélioration du parcours du patient », a déclaré Dr Bounedjar, en précisant que le président Tebboune a donné à donné des directives précises en matière de prévention et de lutte contre le cancer et de prise en charge optimale des patients. Pour rappel, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, dimanche, à l'installation des membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, créée en vertu d'un décret présidentiel, en plus d'un autre décret fixant sa composition constituée de six membres, indique un communiqué de la Présidence de la



République. «Outre l'impératif d'une prise en charge des cancéreux assurés sociaux, Monsieur le Président de la République a enjoint au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, d'assurer une prise en charge entière et immédiate des cancéreux ne bénéficiant pas d'une assurance sociale, sans qu'ils aient à accomplir de mesures administratives au préalable», a indiqué le communiqué de la Présidence, avant de préciser : «dans l'objectif d'alléger la charge qui pèse sur les familles des patients, Monsieur le Président a également ordonné de prendre en charge les malades dès leur arrivée aux cliniques, avec prise de toutes les mesures thérapeutiques par divers moyens et d'assurer la disponibilité des équipements médicaux, comme les réactifs de laboratoire et les médicaments, pour pallier toutes les procédures bureaucratiques».

Le président Tebboune a également «ordonné la formation de médecins radiologues, en vue d'un dépistage précoce du cancer dans les instituts spécialisés et en utilisant toutes les potentialités de formation, dont les moyens de la santé militaire, avec création d'un dispositif exécutif de gestion administrative et financière, de contrôle et de lutte contre le cancer, la Commission nationale étant une instance consultative», a ajouté la même source.

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a révélé, dimanche à l'occasion de l'ouverture de la septième édition du Salon Média Cancer organisée par le ministère de la Santé en coordination avec l'association Al Amel-CPMC (Centre Pierre-et-Marie-Curie, que 47 000 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés cette année.

Ali.C

RAMADHAN

**Mesures nécessaires pour un approvisionnement régulier en produits agricoles**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé, hier à Alger, la mise en place des mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits agricoles, de manière régulière durant le mois de Ramadhan. Lors d'une rencontre avec les gestionnaires des marchés de gros des fruits et légumes et des représentants des associations de protection du consommateur, tenue en prévision du mois de Ramadhan, M. Zitouni a affirmé que la mise en place des mesures nécessaires a été entamée, en coordination avec les secteurs concernés pour assurer de bonnes conditions durant le mois sacré.

Pour ce faire, des stocks de produits agricoles de large consommation ont été constitués, dans le cadre du système de régulation, notamment la pomme de terre destinée à la consommation, l'oignon et l'ail séchés, selon les explications fournies par le ministre qui a souligné l'élaboration d'un programme de déstockage durant la période de soudure qui coïncidera cette année avec le mois sacré. Zitouni a affirmé que 60.000 tonnes de pommes de terre, 11.000 tonnes d'oignons et 3.500 tonnes d'ail ont été stockés pour le mois de Ramadhan.

Parallèlement, un système de suivi et de contrôle du déstockage des produits agricoles a été lancé, dédié aux opérateurs privés "en

dehors du système de régulation", en vue d'encadrer ces opérations selon la situation du marché. Parmi les procédures en cours de mise en œuvre en prévision du mois de Ramadhan, le ministre a souligné que six points de vente seront ouverts pour la commercialisation des légumes, relevant du groupe de valorisation des produits agricoles "Gavapro" et 114 points de vente pour la commercialisation des légumes et des viandes, rouges et blanches, relevant du groupe industriel agro-logistique "Agrolog".

Il a, par ailleurs, appelé les gestionnaires des marchés à accompagner ces efforts à travers une série de mesures, dont l'annulation des congés hebdomadaires des

marchés durant le mois de Ramadhan, en tenant compte de la nécessité d'assurer une permanence pour l'Aid (trois jours), garantir un suivi hebdomadaire de la disponibilité des légumes et des fruits, faciliter la commercialisation des produits agricoles, en sus d'assurer l'affichage des prix et un suivi quotidien.

Le secteur du commerce compte 54 marchés de vente de gros des fruits et légumes, dont 41 gérés par les collectivités locales et 9 marchés relevant de la société publique de réalisation et de gestion des marchés de gros "MAGROS", 3 opérateurs privés (Tizi Ouzou, Batna, Sidi Bel-Abbès), ainsi qu'un marché de coopération agricole (Saïda).

R.N

ABDELMADJID TEBBOUNE

# Il faut mettre fin à la présence militaire étrangère en Libye

Lors de son discours à l'ouverture de la réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye tenue à Brazzaville (Congo), le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a particulièrement souligné la nécessité de mettre fin à toute forme de présence militaire étrangère en Libye, notamment en ce qui concerne la nécessité de retirer les mercenaires, tous les mercenaires, sous quelque dénomination que ce soit.

Il a souligné, en outre, que le recours à la force dans ce pays ne fera que conduire à la poursuite et à l'aggravation de la crise, mettre en danger l'avenir du peuple libyen et porter atteinte à son droit à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité et aggraver encore davantage la situation dans la région, qui subit plus que tout autre le poids négatif de l'instabilité et de la division politique qui sévit dans ce pays. La Libye, ajoute le président, est devenue, contre son gré, un refuge pour les milices armées, terroristes et groupes criminels, réseaux criminels de trafic d'armes et de drogues et point de passage pour l'immigration clandestine.

Le Président a également renouvelé dans son discours lu en son nom par le Premier ministre Nadhir Al-Arbawi, l'appel à toutes les parties extérieures concernées par la question libyenne à se rassembler autour de cette voie constructive et à s'engager à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye, et l'indépendance de ses décisions. Car, a-t-il soutenu, toute solution finale à la crise libyenne ne passera que par une voie qui établit le principe de souveraineté nationale, dans laquelle les libyens, eux-mêmes, prennent en charge leurs affaires et préservent leur droit inhérent aux richesses de leur pays, de le gérer et de l'exploiter de manière à leur garantir la stabilité, le développement et la prospérité.

De son côté, le chef du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Al-Menfi, a confirmé que le pays progresse régulièrement sur la voie de la tenue des premières assises de la réconciliation nationale dans la ville de Syrte, avec le soutien de ses partenaires, comme l'Algérie, qui a exprimé sa sincère intention de fournir tout ce qui



permettrait d'accélérer la réalisation d'une réconciliation libyenne globale. Une réconciliation qui mettrait fin à des années de conflit et de division.

Al-Menfi a expliqué que le Conseil présidentiel est investi par l'accord politique libyen et la feuille de route qui en découle, publiés par le Forum de dialogue politique libyen tenus à Genève en 2021 sous les auspices et la supervision des Nations Unies, pour lancer le processus de réconciliation nationale et la formation d'une commission nationale suprême pour la réconciliation, sur laquelle travaille le Conseil depuis son entrée en fonction.

Rappelant que les travaux du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye ont débuté, hier à Brazzaville (Congo), avec la participation du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune. Des chefs d'Etat et des représentants des dirigeants de pays membres du Comité ainsi que des responsables d'organisations internationales et régionales, ont pris part aux travaux de la 10e session du Comité de haut niveau de l'UA.

Le but du sommet est d'examiner les derniers développements de la situation en Libye, les efforts visant à rapprocher les vues et les moyens de parvenir à un consensus entre les parties libyennes pour la réalisation d'une réconciliation inclusive permettant de mettre fin au marasme politique que connaît le pays, et d'organiser des élections parlementaires et présidentielles dans les plus brefs délais.

La Libye devait organiser des élections générales (parlementaires et présidentielles), fin 2021 mais le processus a échoué et les échéances ont été reportées, sans qu'aucune date ne soit fixée, en

raison de divergences entre les parties libyennes sur certaines questions, dont notamment l'absence d'un accord sur le fondement constitutionnel des élections.

Le Sommet de Brazzaville traduit les efforts africains inlassables pour la cristallisation de solutions africaines aux problèmes du continent, loin de l'ingérence étrangère qui aggrave les crises, en préservant la souveraineté de la Libye et son intégrité territoriale, que l'Algérie n'a eu de cesse de défendre dans les différentes tribunes régionales et internationales.

Le Comité de haut niveau de l'UA, présidé par le Président congolais, Denis Sassou-Nguesso, regroupe 10 pays à savoir l'Algérie, le Congo, l'Afrique du Sud, l'Egypte, l'Ethiopie, le Niger, la Mauritanie, la Tunisie, le Soudan et l'Ouganda.

Synthèse : Sid Ali

## APPROBATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DE L'IMAM

### Les syndicats saluent la décision du président

À l'occasion de la réunion du conseil des ministres tenue dimanche du régime indemnitaire de l'imam, la commission nationale indépendante des imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses a salué, dans un communiqué, la décision présidentielle tout en posant ses conditions. Il a refusé que cette révision soit « superficielle avec des incidences faibles ne comportant pas de valeur ajoutée tant sur le plan professionnel que social ». Pour ce syndicat les augmentations de salaires ne doivent pas toucher que le corps des Imams mais tous les autres fonctionnaires du secteur des affaires religieuses au risque de créer un déséquilibre dans l'encadrement des mosquées. D'ores et déjà, le Syndicat des imams incombe la responsabilité au ministère des Affaires religieuses au cas où sa revendication n'est pas prise en charge et sollicite le président de la République à intervenir pour généraliser la révision à tous les corps d'encadrement.

Pour sa part, le Secrétaire général du Syndicat national des Imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses, Djelloul Hadjimi, a salué la décision du président en la qualifiant de « vrai acquis et de valeur ajoutée pour les affiliés à ce corps ». « Tout ce qui va dans le sens de la prise en charge des revendications fondamentales des Imams, surtout en ce qui concerne le statut, les salaires et le régime indemnitaire constitue un plus pour propulser la mosquée », a-t-il dit. Début octobre 2023, M. Hadjimi, a qualifié la décision du président Tebboune sur l'élaboration du statut des imams d'« acquis important pour les Imams et pour le secteur des Affaires religieuses » et de « pas important vers l'édification d'un Etat fort et uni ». « Le président de la République a pris en considération une des revendications principales des Imams, notamment en ce qui concerne le Statut particulier et l'augmentation des salaires », a-t-il précisé, avant de rappeler que son syndicat avait à maintes reprises appelé à l'impératif prise en charge des questions socioprofessionnelles soulevées par les imams, à l'instar des salaires et des logements, cette catégorie étant un pilier de la société et un des facteurs de sa stabilité. Pour rappel, le chef de l'Etat a alors ordonné « l'élaboration du statut particulier de l'imam, qui comprendra une révision des salaires de cette catégorie, et l'attribution des logements de fonction aux imams dans toutes les grandes mosquées des wilayas, ou au niveau des nouvelles agglomérations, en tenant compte de leurs affectations ».

A.C

## CROISSANCE DES CRÉDITS À L'ÉCONOMIE

### 10.703,64 milliards de dinars(DA) à fin septembre 2023

Le montant des crédits accordés à l'économie a atteint 10.703,64 milliards de dinars (DA) à fin septembre 2023, soit une hausse de 5,82% par rapport à décembre 2022 (10.115,24 milliards DA), a indiqué la Banque d'Algérie (BA), dans une note de conjoncture publiée hier.

Les stocks des crédits octroyés à l'économie sont répartis entre celui accordé par les banques publiques avec 9.124,94 milliards DA à fin septembre 2023 (+ 5,44% par rapport à fin 2022), et le stock des crédits octroyés par les banques privées, qui s'est élevé à 1.575,71 milliards DA (+8,04 %), selon la note de la BA.

L'encours des crédits accordés

au secteur public a atteint 4.553,7 milliards DA à fin septembre 2023 (+4,67%), au moment où le stock des crédits accordés au secteur privé, y compris les ménages, a atteint 6.149,94 milliards DA (dont 1.185,46 milliards DA aux ménages), soit une croissance de 6,69%.

L'analyse de la structure des crédits par secteur juridique montre que le stock des crédits accordés au secteur public représente 42,54% du total du stock des crédits accordés à fin septembre 2023 contre 43,01% à fin 2022, alors que le stock des crédits accordés au secteur privé représente 57,46%, dont 11,08% accordés aux ménages, contre 56,99% à fin décembre 2022,

dont 10,83% aux ménages. Concernant les crédits nets à l'Etat, ils sont estimés dans la note de la BA à un total de 13.110,26 milliards DA, à fin septembre 2023, contre 13.042,42 milliards DA à fin 2022, soit une légère hausse de 0,52%.

#### ACCROISSEMENT DE 6,11% DE LA MASSE MONÉTAIRE M2

Dans sa note de conjoncture, la BA a abordé le volet de la masse monétaire M2 ayant connu, à fin septembre 2023, un accroissement de 6,11% par rapport à son niveau de décembre 2022, s'établissant ainsi à 24.368,2 milliards DA, et ce, « suite à l'effet conjugué de la hausse de 6,21% de la monnaie M1 et de 5,91% de la quasi-monnaie ».

Hors secteur des hydrocarbures, la masse monétaire a enregistré une hausse de 6,32% par rapport à son niveau de fin décembre 2022, en contexte de hausse des dépôts de l'entreprise nationale des hydrocarbures qui sont passés de 1.861,02 milliards DA à fin 2022 à 1.930,47 milliards DA à fin septembre 2023. En glissement annuel, la masse monétaire, hors dépôts de l'entreprise nationale des hydrocarbures, s'est accrue de 10,72%, selon la même source. Avec une part de 32,9% du total de la masse monétaire à fin septembre 2023 (contre 32,2% à fin décembre 2022), la circulation fiduciaire hors banques, s'est accrue de 8,6% par rapport à fin

septembre 2022, atteignant ainsi 8.026,19 milliards DA à fin septembre 2023. Les dépôts à vue ont progressé de 0,29% par rapport à la fin de l'année 2022, passant ainsi de 6.216,67 milliards DA à fin décembre 2022 à 6.234,81 milliards DA à fin septembre 2023, et ils constituent actuellement 25,59% de la masse monétaire contre 27,07% à fin décembre 2022.

Représentant près de 33 % du total de la masse monétaire à fin septembre 2023, la quasi-monnaie (dépôts à terme en dinars et dépôts en devises) a marqué une hausse de 5,91 % entre fin décembre 2022 et fin septembre 2023 pour s'établir à 8.033,4 milliards DA, précise le même document.

R.N

## ORAN

## La troisième édition du salon du Marketing prévue pour aujourd'hui

La troisième édition du salon du Marketing organisée aujourd'hui par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", verra la participation de près d'une trentaine d'entreprises et de partenaires économiques, a indiqué, hier, cet établissement universitaire. Cette manifestation est organisée par le département des Sciences Commerciales, en collaboration avec les laboratoires "Nouvelles Tendances et Définition des Politiques de Développement en Algérie" à l'Université d'Oran 2 et "Gestion des Entreprises et Développement Economique" à l'Université de la Formation Continue (UFC). Le salon, qui vise à consolider la connaissance et l'innovation au sein de l'université, est également "une opportunité pour le renforcement des liens entre l'université, les étudiants, les jeunes diplômés et les partenaires socio-économiques", a-t-on ajouté. Des acteurs socio-économiques, des enseignants chercheurs et des laboratoires de recherche, ainsi que des clubs d'étudiants, participeront à ce salon en exposant leurs produits, services et recherches scientifiques.

D'autre part, de jeunes entreprises (petites entreprises et startups) créées par des étudiants, exposeront leurs produits, notamment les entreprises créées dans le cadre de l'arrêté 1275 visant à encourager la création d'entreprises et de startups au sein de l'université, dans le but de trouver des marchés pour leurs produits, a-t-on indiqué.

R.E

## GAZ

## Qatar Energy signe un accord de 10 ans avec le japonais Mitsui sur le condensat

La compagnie Qatar Energy a annoncé, dimanche, la signature d'un accord de vente à long terme avec la société japonaise Mitsui & Co, portant sur la fourniture de 11 millions de barils de condensat issu de gaz naturel. L'accord établi sur une période de 10 ans, qui prend effet à compter d'avril prochain, inclut une option permettant d'augmenter les volumes de condensat exportés à Mitsui & Co, en fonction des disponibilités supplémentaires découlant de l'expansion du vaste projet de gaz naturel liquéfié (GNL) du champ North Field au Qatar, selon un communiqué de Qatar Energy. Les condensats, des sous-produits du processus de production du gaz naturel, seront principalement utilisés dans la production d'essence. Cette initiative fait suite à l'accord entre le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, et le Qatar en juillet dernier, visant à renforcer la coopération économique et les liens énergétiques entre les deux pays. La compagnie Mitsui & Co avait également exprimé son intention d'acquiescer à une participation dans l'expansion du champ nord pour assurer un approvisionnement stable en GNL. Qatar Energy, en discutant avec plusieurs acheteurs asiatiques en décembre, avait manifesté son intention d'inclure des partenaires "à valeur ajoutée" avec une participation dans le projet d'expansion du champ North Field. Cette extension vise à augmenter la production de GNL du Qatar à 126 millions de tonnes métriques par an d'ici 2027, comparativement aux 77 millions de tonnes métriques actuelles.

R.E

## PRÉPARATIFS POUR LE MOIS DE RAMADHAN

# Stockage de 60 000 tonnes de pommes de terre et 11 000 tonnes d'oignons

L'Algérie compte un vaste réseau de marchés de gros pour la vente de légumes et de fruits, s'élevant à 54 marchés, répartis sur tout le territoire national.



Les pouvoirs publics veulent assurer un mois de Ramadhan sans pénurie. En effet, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a assuré, lors d'une réunion avec les responsables des marchés de gros de vente de légumes et de fruits tenue hier au Palais des Expositions (Alger), que 60 000 tonnes de pommes de terre, 11 000 tonnes d'oignons et 3 500 tonnes d'ail ont été stockées et conservées, pour assurer la disponibilité de ces produits durant le mois de Ramadhan. Il a ajouté qu'un certain nombre de mesures ont été prises en coordination entre le ministère du Commerce et de l'Agriculture, dans le but d'approvisionner le marché en matériaux de grande consommation pendant le mois sacré du Ramadan. Ces mesures visent à constituer des stocks de produits agricoles, notamment la pomme de terre, l'oignon et l'ail, afin de mieux réguler les produits agricoles de large consommation. Il s'agit aussi, selon le ministre, de préparer des programmes spéciaux de déstockage pendant la période de soudure, qui

coïncide cette année avec le mois de Ramadhan, et d'arrêter un système de suivi et de contrôle du déstockage de produits agricoles chez les opérateurs privés en dehors du système de contrôle, dans le but de lutter contre toutes les formes de spéculation et de monopole.

Aussi, M. Zitouni a appelé les gestionnaires des marchés de gros de légumes et de fruits à annuler les week-ends du mois de Ramadan, compte tenu de la nécessité d'assurer le service durant les 3 jours de l'Aïd. Il a insisté sur la nécessité de surveiller au quotidien les flux de légumes et de fruits, et faciliter la commercialisation des produits agricoles, tout en assurant l'annonce et le suivi des prix au quotidien.

D'autre part, le ministre du Commerce a fait part de l'attribution de 6 points de vente pour la commercialisation de légumes, affiliés au Complexe de Valorisation des Produits Agricoles (GAVAPRO), tout en attribuant 114 points de vente pour la commercialisation de légumes et de viandes des deux types, affiliés au Complexe des Indus-

tries Alimentaires et Logistiques (AGROLOG).

Il a en outre indiqué que l'Algérie compte un vaste réseau de marchés de gros pour la vente de légumes et de fruits, s'élevant à 54 marchés, répartis sur tout le territoire national. Selon lui, 41 de ces marchés sont gérés par des groupements locaux, dont 9 appartiennent à l'entreprise publique de réalisation et de gestion des marchés de gros de fruits et légumes "Magros", et 3 opérateurs privés à Tizi Ouzou, Batna et Sidi Bel Abbes, en plus d'un marché coopératif agricole à Saïda.

Le ministre a souligné, par ailleurs, que l'Etat tient à développer et moderniser ses équipements publics pour améliorer ses performances économiques et diversifier ses activités commerciales. Il a aussi mis l'accent sur la nécessité de fournir de toutes les facilités aux producteurs et aux agriculteurs pour protéger leurs produits et les encourager à doubler la production locale, dans le but de protéger les agriculteurs des courtiers et intermédiaires.

Sofiane Ait Kaci

## COOPÉRATION ALGÉRO-JAPONAISE

## Lancement de la deuxième phase du projet de la cogestion de la pêche artisanale

La deuxième étape du projet de coopération technique entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) relative à la cogestion de la pêche artisanale vient d'être lancée, a indiqué à l'APS, une responsable au ministère. D'une durée de deux ans, cette deuxième phase concerne particulièrement la promotion de la pêche artisanale et sera encadrée par un expert japonais, spécialiste dans la cogestion de la pêche artisanale et des récifs artificiels, a précisé la sous-directrice de la pêche artisanale, côtière et au

large, au ministère, Naima Mouchouka. Relevant que des sites pilotes dans les wilayas de Skikda, Tizi Ouzou, Tipaza et Oran ont été retenus dans le cadre de cette coopération, la même responsable a expliqué que l'expert japonais devra accompagner les actions engagées pour la mise en place de récifs artificiels dans ces sites. Allant dans le détail, Mme Mouchouka a souligné que dans la wilaya d'Oran, l'expert s'étalera à accompagner, sur le plan technique, l'association écologique marine Barbarous dans son projet de récif artificiel implanté dans la baie de Bousfer, sur une superficie

de 10 hectares. Au préalable, les études de faisabilité de ce projet ont été effectuées par les chercheurs et académiciens de l'université d'Oran 2 alors que la coopération algéro-japonaise dans ce projet concerne le suivi de l'évolution du projet, souligne-t-on. Pour les autres sites pilotes, des plans d'actions ont été établis, a ajouté la même responsable soulignant que des réserves sur le projet de récif artificiel à Skikda ont été formulées par l'instance habilitée et l'accompagnement sera axé sur la levée de ces réserves. La première étape de ce projet de coopération relatif à la

cogestion de la pêche artisanale avait concerné la formation des cadres de l'administration de la pêche, les professionnels ainsi que des membres des associations du même secteur. Les récifs artificiels peuvent être des récifs de "protection" réduisant les nuisances liées au chalutage illégal dans la bande côtière, des "récifs paysagers" dont le rôle est récréatif et ludique (plongée sous-marine, pêche récréative...), ou encore des récifs "de production" (véritable maisons à poissons, créateurs de biodiversité et de biomasse).

R.E



EL-OUED

## Une production de 1,2 million de quintaux de dattes cette saison



**U**ne récolte de plus de 1,2 million de quintaux (QX) de dattes, toutes variétés confondues, a été réalisée dans la wilaya d'El-Oued au terme de la campagne de cueillette pour cette saison agricole 2023/2024, a indiqué dimanche la chambre locale d'agriculture (CA).

Le bilan de la CA fait état d'une récolte de plus de 728.000 QX de la variété Deglet Nour, représentant plus de 60% de la production globale eu égard à sa prédominance phœnicicole dans la région et sa qualité nutritive lui conférant une place de choix sur les marchés national et mondial.

Les autres variétés dattières, "Ghars" et "Degla-Beida" notamment, se sont, pour leur part, imposées sur le marché car très sollici-

tées, outre la consommation, dans l'industrie manufacturière en plein essor ces dix dernières années sur les marchés national et mondial, pour la fabrication de produits extraits des dattes, dont le miel des dattes, le vinaigre et autres, a expliqué le président de la Chambre, Djelloul Othmani.

La phœniciculture revêt une grande importance dans la région au regard de sa contribution en tant que valeur ajoutée à l'économie nationale, a indiqué le même responsable, avant d'ajouter qu'il appartient de relever le défi d'amélioration quantitative et qualitative notamment du produit à la faveur d'un programme de vulgarisation et de sensibilisation en direction des phœniciculteurs.

Tendant à l'amélioration de la qualité du produit, ce programme s'articule, a-t-il détaillé, sur une série d'activités, dont l'animation de journées d'études sur les procédés techniques de la mise en terre des palmiers dattiers, la vulgarisation des voies et moyens de lutte contre les pathologies du palmier, et le suivi du cycle de développement de dattes technique en vue de la réalisation d'un produit exportable.

La wilaya d'El-Oued dispose d'une surface de 15300 hectares peuplée de plus de 1,5 million de palmiers, répartis sur six communes agricoles, à savoir Reguiba, Hassi-Khelifa, Debila, Robbah, Oued El-Alenda et Meyh-Ouensa, a conclu le même responsable.



## MÉDÉA

**Plus de cent dix mille hectares de terres agricoles emblavés**

Plus de cent dix mille hectares de terres agricoles ont été emblavés à Médéa, au titre de la campagne labours-semailles 2023/2024, qui touche à sa fin, enregistrant une hausse par rapport à la précédente campagne, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des services agricoles.

Le taux de réalisation des objectifs tracé par la DSA pour la campagne labours-semailles 2023/2024 a atteint 113%, représentant une superficie globale de 110240 hectares, en augmentation de plus de 13 mille hectares en comparaison avec la superficie emblavée durant la précédente campagne qui était de 97mille hectares, a fait savoir le DSA, Kaddour Aid. Cette performance est consécutive, d'une part, aux apports pluviométriques enregistrés, aux mois d'octobre et novembre, qui ont incité les céréaliculteurs à travailler leurs terres dès le lancement de la campagne et grâce, d'autre part, à l'accès gratuit aux semences et intrants assurés par les pouvoirs publics dans le cadre de l'indemnisation des agriculteurs impactés par la sécheresse de 2023, a expliqué le DSA.

Un nombre important de céréaliculteurs ont déjà entamé les travaux de traitement des engrais en couverture et de désherbage pour optimiser la fertilisation des parcelles emblavées, a noté le même responsable.

Des apports hydriques supplémentaires au cours des prochains mois permettront de réussir la campagne labours-semailles et préserver la filière en obtenant des résultats meilleurs que ceux réalisés lors de la précédente campagne moissons-battage où plus de 92% de la surface céréalière a été affectée par la sécheresse, a-t-il conclu.

## BLIDA

**Relogement de 124 familles dans les communes de Chiffa et Mouzaia**

Cent vingt quatre (124) familles occupant des habitations précaires à Mouzaia et Chiffa, à l'ouest de Blida, ont été relogées, dimanche, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, lancé par les autorités locales à la fin de l'année dernière, a-t-on appris des services de la wilaya.

Il s'agit, en l'occurrence, du relogement de 106 familles qui occupaient des habitations précaires dans les cités "Namous", "Benaichouba Kaddour", et le Centre des personnes aux besoins spécifiques de Mouzaia, en plus de 18 autres familles de la cité "Ramli" de la commune de Chiffa, toutes bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) destinés à la résorption de l'habitat précaire à la cité "Sidi El-Madani" de la commune de Chiffa, selon la même source.

Cette nouvelle opération porte à 523 le nombre de familles relogées à Mouzaia, depuis l'entame de ce programme de relogement en décembre dernier, ont ajouté les services de la wilaya, assurant la poursuite de l'opération "dans les prochains jours" jusqu'à l'éradication définitive de l'habitat précaire.

Une fois libérées, les constructions précaires concernées ont été détruites, en vue de destiner leurs assiettes à l'implantation de nouvelles commodités et équipements publics.

**MASCARA (LUTTE CONTRE LE CANCER)  
Bientôt un programme de jumelage avec l'EHU d'Oran**

*Un programme de jumelage entre l'Etablissement public hospitalier de la wilaya de Mascara et l'Etablissement hospitalo-universitaire "1er novembre 1954" d'Oran pour la prise en charge des cancéreux de la wilaya de Mascara sera, prochainement, lancé, a annoncé, dimanche le wali Farid Mohammedi.*



Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie célébrant la Journée mondiale de lutte contre le cancer, coïncidant avec le 4 février de chaque année, M. Mohammedi a indiqué, que ce programme permettra d'assurer des prestations médicales spécialisées permettant aux malades de bénéficier de séances de soins de radiothérapie.

Il a souligné que ce programme non limité dans le temps permet aux malades de bénéficier d'examen médicaux dans plusieurs spécialités, sous la supervision d'un staff médical spécialisé de l'Etablissement hospitalo-universitaire "1er novembre 1954" d'Oran.

M. Mohammedi a assuré que des visites médicales périodiques seront organisées, dans le cadre de ce programme, dans différentes régions de la wilaya de Mascara, avec la participation de médecins spécialisés qui travaillent à l'EHU d'Oran pour effectuer des examens médicaux et des soins nécessaires aux malades atteints du cancer. D'autre part, il a appelé à "la multiplication des opérations de sensibilisation pour se prémunir contre le cancer, visant à inculquer la culture de prévention auprès des citoyens en se basant sur les opérations de dépistage précoce et définis-

sant les structures et moyens sanitaires à mettre à la disposition des malades pour une meilleure prise en charge".

Les responsables du secteur de la Santé de la wilaya ont appelé à l'accompagnement des personnes atteintes du cancer afin de pouvoir bénéficier de séances de chimiothérapie.

D'autre part, M. Mohammedi a annoncé le lancement prochain de la réalisation du nouvel hôpital de Mascara d'une capacité de 120 lits, qui doit assurer une bonne prise en charge des malades du cheffieu de wilaya et des régions limitrophes.

Pour sa part, le directeur de

la Santé et de la Population de la wilaya, Benyakhou Tayeb a appelé, lors de la cérémonie d'installation de cellules au niveau des établissements publics hospitaliers de la wilaya, au nombre de cinq, à la prise en charge des préoccupations des cancéreux.

La cérémonie célébrant la Journée mondiale de lutte contre le cancer, qui s'est déroulée au Centre de transfusion sanguine et de soins du cancer de l'établissement public hospitalier "Yessaad Khaled" de Mascara, a été marquée par la visite du wali, Farid Mohammedi, aux malades cancéreux, dont certains d'entre eux ont reçu des cadeaux.

## SAÏDA

**Convention entre la direction des Moudjahidine e l'Administration pénitentiaire**

La direction des Moudjahidine et des Ayants droit de la wilaya de Saïda a signé, dimanche, une convention de coopération avec la direction de l'Administration pénitentiaire, visant la préservation de la mémoire nationale et la vulgarisation de la culture historique au sein de la population carcérale.

La signature de la convention, qui a eu lieu au Musée du Moudjahid, intervient dans le cadre de la commémoration du 67e anniversaire de la grève des 8 jours (28 janvier-4 février), sous la supervision du wali de Saïda, Amoumene Mer-

mouri, a-t-on indiqué.

En vertu de ce document, il sera procédé à la concrétisation de la coopération et de la coordination entre les deux parties, notamment en ce qui concerne la célébration des journées nationales et des dates marquantes de la glorieuse Guerre de libération nationale, ainsi que de faire connaître aux pensionnaires des établissements pénitentiaires les figures symboles de la région, a-t-on souligné.

La démarche sera marquée par la mise sur pied d'une série d'activités devant porter sur la projection de films et de do-

cumentaires et des expositions historiques itinérantes relatives à l'histoire du pays et à la guerre de libération nationale, a indiqué la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Les pensionnaires des établissements pénitentiaires seront également associés à cette initiative, à travers l'organisation de conférences-débats et de concours axés sur l'histoire nationale, selon la même source. Il est à noter que la célébration du 67e anniversaire de la grève des huit jours, organisée au musée du Moudjahid à l'initiative de la direction des Moudjahi-

dine et des Ayants-droit, a été marquée par la programmation d'une conférence animée par des enseignants universitaires ayant pour thème majeur l'histoire de l'Algérie, mettant en relief le soutien du peuple à sa révolution et l'impact médiatique et politique induits sur la scène internationale par la grève des commerçants algériens.

Lors de cette cérémonie commémorative, qui a été marquée par la présence des autorités civiles et militaires et des membres de la famille révolutionnaire, des familles de martyrs ont été honorées, signale-t-on.

TOUGGOURT (FORMATION PROFESSIONNELLE)

**2.810 nouveaux postes de formation pour la session de février**

**A**u total, 2.810 nouveaux postes de formation toutes formules confondues seront ouverts dans les différents établissements de formation professionnelle au titre de la session Février 2024 dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya. Ces postes sont répartis entre 1.600 postes de formation sanctionnés par un diplôme, 845 autres par apprentissage, 650 postes dans la formation résidentielle, en plus de 115 postes de formation par passerelle ainsi que les cours du soir, a indiqué à l'APS le directeur de secteur, Abderrahmane Bagari.

Les nouvelles offres de formation comprennent également 1.210 postes de formation qualifiante, dont 260 postes destinés à la femme au foyer, et 470 postes consacrés aux bénéficiaires de l'allocation chômage, en plus de 480 postes retenus pour d'autres formations, a-t-il détaillé.

Dans le cadre de la préparation pour la nouvelle session, une large campagne d'information et de sensibilisation a été lancée par les services du secteur à travers les différents établissements de formation sur le secteur de la formation professionnelle, qui offrent plus d'opportunités et d'insertion sur le marché d'emploi, selon la même source. Il s'agit notamment de l'organisation des portes ouvertes qui visent à mieux informer le public sur les spécialités disponibles, et vulgariser davantage les potentialités des structures de la formation, et les conditions d'obtenir un certificat de qualification. La wilaya de Tougourt compte neuf (9) Centres de formation professionnelle et d'apprentissage, deux Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle, outre six (6) établissements de formation privés agréés.

UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI (TÉBESSA)

**28 projets obtiennent le label "projets innovants"**

**A**u total, 28 projets d'étudiants de l'université Larbi Tebessi de la wilaya de Tébessa ont obtenu le label "projets innovants", a révélé dimanche le recteur, Pr Abdelkarim Gouasmia. Ces projets ont été conçus par des étudiants sous l'égide de l'incubateur, du centre de développement de l'entrepreneuriat de cette université et de docteurs dans diverses spécialités, a précisé à l'APS le même responsable, soulignant que cela constitue "un plus pour l'université qui contribue à sa promotion et à l'amélioration de son classement à l'échelle nationale et internationale". Il a également indiqué que depuis la création de l'incubateur universitaire, 242 étudiants ont été impliqués dans ce processus, précisant que sur 164 projets évalués, 108 ont été sélectionnés pour être accompagnés dont 28 ont obtenu le label de "projet innovant", deux autres projets ont décroché des prix nationaux en plus du dépôt de 39 brevets d'invention. Les staffs administratifs et pédagogiques de l'université en coordination avec les animateurs de l'incubateur et du centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université de Tébessa œuvrent à mettre en place toutes les conditions favorables pour le développement et la concrétisation des recherches et des projets innovants des étudiants en vue de contribuer au développement économique local et national, a assuré Pr Gouasmia.

SOUK AHRAS (ZONES FRONTALIÈRES)  
**Présentation de la 1<sup>ère</sup> phase de l'étude d'aménagement et de développement**

*La première phase de l'étude relative à l'aménagement et au développement des zones frontalières de la wilaya de Souk Ahras a été présentée dimanche à l'initiative de la Direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire.*

**D**ans son intervention durant la rencontre de deux jours tenue à la salle des conférences Miloud-Tahri en présence des chefs de daïras et présidents des Assemblées Populaires Communales (APC) des cinq communes frontalières de la wilaya, le directeur général de l'aménagement et de l'attractivité du territoire du ministère de l'Intérieur, Madjid Saâda, a indiqué que cette étude dégagera "le plan d'un programme opérationnel" dont la mise en œuvre permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants et de structurer les capacités endogènes de développement de la wilaya.

Cette étude "comprend trois étapes portant sur le diagnostic stratégique des problématiques et orientations générales, le projet d'aménagement, de développement et plan de programme ainsi que le tableau de commande d'exécution et d'évaluation", a affirmé l'intervenant. Il a ajouté que cela s'inscrit "dans le cadre de la dynamique accélérée d'édification et de développement que connaît l'Algérie ces dernières années et la politique nationale adoptée par l'Etat pour l'aménagement du territoire et dotée d'outils législatifs, juridiques et organisationnels". S'exprimant devant une assistance composée également de



directeurs exécutifs de la wilaya, d'universitaires et de chercheurs, le même responsable a souligné que "cette politique a été couronnée par la promulgation de plusieurs lois et décrets dont la loi 10-02 du 29 juin 2010 portant approbation du schéma national d'aménagement du territoire". "Ces régions font l'objet d'un intérêt spécial de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui œuvre à mettre en place des mécanismes et des programmes spéciaux pour leur développement et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants afin de contribuer à diminuer les dispari-

tés", a ajouté M. Saâda dans son intervention durant la rencontre tenue en présence du directeur régional de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, du directeur régional du Haut-commissariat pour le développement des steppes et de représentants du mouvement associatif. De son côté, le wali, Abdelkarim Zinaï, a indiqué que la wilaya de Souk Ahras est classée parmi les régions du Tell oriental avec cinq communes frontalières (Heddada, Khedhara, Ouled Moumene, Sidi Fredj et Ain Zana) avec la Tunisie le long d'une bande de 96 km. Il a considéré que cette étude

procède "d'une vision réaliste et stratégique pour le développement de ces communes par la valorisation des atouts des régions frontalières et la stimulation du développement qui ont été au centre des rencontres bilatérales entre les deux pays dont la réunion de la commission mixte tenue du 28 au 30 janvier passé". Les travaux de la rencontre se poursuivront dans trois ateliers thématiques consacrés au "développement humain et cadre de vie", "la valorisation des ressources pour un développement local intégré" et "le développement transfrontalier et la gouvernance globale".

MILA

**Travaux sylvicoles sur une superficie forestière de 500 hectares**

**D**es travaux sylvicoles ont été lancés sur une superficie de 500 hectares à travers plusieurs forêts de la wilaya de Mila, ont indiqué, dimanche, les services de la Conservation des forêts. Selon le chef du service de gestion des ressources forestières, des études et des programmes, Walid Mikhalif, le projet consiste à nettoyer les zones boisées, dont la plupart sont constituées de pins d'Alep, afin de prévenir la propagation des incendies et de lutter contre les maladies parasitaires qui menacent la richesse végétale et l'environnement forestier.

Dans le cadre de ce projet, inscrit en 2023, les surfaces forestières concernées ont été divisées en 7 zones réparties sur 16 municipalités, dont Zaghia, Ahmed-Rachedi et Mchira. Ces travaux devant être réceptionnés avant la période des grandes chaleurs favorables aux incendies, ont été attribués à 4 entreprises qualifiées pour ce type d'actions, a-t-on indiqué de même source. M. Mikhalif a ajouté, dans le même contexte, que des travaux d'aménagement et d'ouverture de pistes forestières débuteront dans les "tout prochains

jours" sur un linéaire de 110 km, soit l'aménagement de 60 km de pistes forestières à travers 15 communes et l'ouverture de 50 km de pistes à travers 14 autres communes. Ces opérations visent, selon le même responsable, à protéger les richesses forestières du danger des incendies, ce genre de pistes devant faciliter les interventions des services chargés de l'extinction des feux, désenclaver les zones forestières et rurales, dont plusieurs zones d'ombre, et faciliter, également, aux exploitants, la pratique de leurs différentes activités dans les zones forestières.

## FIFA

## La finale du Mondial-2026 sera disputée à New York

La finale de la Coupe du monde masculine 2026 de football, disputée par 48 équipes et co-organisée par les États-Unis, le Mexique et le Canada, se déroulera à New York le 19 juillet, a annoncé la Fifa dimanche. La cérémonie et le match d'ouverture auront lieu dans l'historique stade Azteca de Mexico le 11 juin. Le MetLife Stadium, hôte des équipes de football américain des New York Jets et Giants, situé précisément à East Rutherford dans le New Jersey (à l'ouest de Manhattan), a été préféré à Dallas et Los Angeles, autres villes pressenties pour accueillir la finale. Le stade Azteca est le premier stade de l'histoire à avoir les honneurs de l'ouverture de la compétition pour la troisième fois, après 1970 et 1986, éditions qui aboutissent respectivement, dans la même enceinte, aux succès du Brésil de Pelé et de l'Argentine de Maradona. Le Canada jouera son premier match à Toronto le 12 juin et les États-Unis à Los Angeles au SoFi Stadium le même jour, avant de jouer à Seattle, a annoncé la Fifa par la voix de Gianni Infantino. Le match pour la 3e place aura lieu à Miami, où se produit depuis l'an passé la superstar Lionel Messi à l'Inter Miami. Il est déjà attendu lors de la Copa America, disputée cette année aux États-Unis du 20 juin au 16 juillet, sorte de "pré-mondial".

R.S

## ALLEMAGNE

## Leipzig bat l'Union Berlin (2-0) et se rapproche de Dortmund

Après trois défaites lors des trois premiers matches en 2024, le RB Leipzig a enfin remporté dimanche sa première rencontre de l'année, à domicile contre l'Union Berlin (2-0), et se rapproche de la 4e place occupée par le Borussia Dortmund. Au soir de la 20e journée, les joueurs de Marco Rose reviennent à un point du Borussia Dortmund (36 contre 37), tenu en échec sur la pelouse de Heidenheim vendredi soir (0-0) et qui conserve la quatrième place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions. Grâce à des buts des internationaux belges Loïs Openda (11e minute) et slovène Benjamin Sesko (48e minute), Leipzig a signé sa onzième victoire de la saison et totalise 36 points. Recrue phare de l'été 2023 de Leipzig, Loïs Openda est déjà à 14 buts en 20 matches de Bundesliga, troisième au classement des buteurs du championnat d'Allemagne, derrière l'inaccessible Anglais du Bayern Harry Kane (24), et l'attaquant de Stuttgart Serhou Guirassy (17), qui a raté les quatre premiers matches de 2024, retenu avec la Guinée en Coupe d'Afrique des nations.

R.S

## BRÉSIL

## Le Sao Paulo FC remporte la Supercoupe

Le Sao Paulo FC, vainqueur de la dernière édition de la Coupe du Brésil, a remporté la Supercoupe du Brésil en battant le double champion national en titre Palmeiras aux tirs aux buts (0-0, 4 tab à 2), dimanche à Belo Horizonte. Les tricolores paulistes ont disputé ce trophée, rebaptisé "Supercopa Rei" en hommage au "Roi" Pelé, décédé fin 2022. Lors de ce match fermé qui s'est terminé sur un match nul et vierge à la fin du temps réglementaire, les deux équipes étaient privés de joueurs importants. Palmeiras, qui avait déjà soulevé cette Supercoupe la saison dernière, n'a pas pu aligner son joyau Endrick, qui dispute actuellement le tournoi de qualification olympique pour les JO de Paris-2024 avec la sélection espoirs. Le Sao Paulo FC, pour sa part, a joué sans l'ancien parisien Lucas, blessé, ni la star colombienne James Rodríguez, dont l'avenir au club est en suspens, selon la presse brésilienne.

R.S

## ESPAGNE

## L'Atlético arrache le nul contre le Real Madrid 1-1

L'Atlético Madrid a arraché dimanche un match nul inespéré (1-1) au bout du temps additionnel sur la pelouse de son rival du Real grâce à un but de Lorente lors de la 23e journée de Liga. Plus prompt que le défenseur merengue Nacho, le milieu de terrain espagnol a touché le stade Santiago Bernabéu de la tête (90+3) sur un long ballon de Savic prolongé par Memphis Depay, alors que le Real menait depuis la 20e minute de jeu et l'ouverture du score de Brahim Diaz. Toujours leader, le Real (58 pts) manque l'occasion de creuser l'écart avec les Catalans de Gérone (2e, 56 pts) et ceux du FC Barcelone (3e, 50 pts). L'Atlético, seule équipe à avoir battu le Real cette saison en Liga et en Coupe du Roi, confirme son statut de bête noire des Merengues et reste quatrième à deux points du Barça.

R.S

## CHAMPIONNAT DE FRANCE

## Lyon enfonce Marseille, Brest et Nice se neutralisent, festival à Lille



Monaco n'avance plus en L1 après son match nul (1-1) dimanche lors de la 20e journée contre Le Havre, et a vu les Lillois les dépasser grâce à un festival contre Clermont (4-0), avant que Brest et Nice se neutralisent (0-0) et que l'OL retrouve la victoire contre l'OM (1-0). A égalité de points (35), Lillois et Monégasques n'avaient pas le même visage dimanche après-midi. A domicile, les hommes de Paulo Fonseca ont réalisé une démonstration totale en première mi-temps, enfonçant encore plus le relégable Clermont (18e, 15 pts), avec des occasions en continu et quatre buts. Dont un doublé du Ca-

nadien Jonathan David (10e, 38e) et une super frappe du gauche d'Edon Zhegrovica à 25 mètres (40e).

Grâce à ce succès ils font une super opération au classement. Les Nordistes sont juste au pied du podium de Ligue 1: ils ont doublé Lens (6e, 32 points) vainqueur de Nantes samedi soir (1-0), mais aussi Monaco (5e) à la différence de buts. Au stade Louis-II, les Monégasques ont encore perdu des points après avoir été tenus en échec par le promu Le Havre (1-1): ils restaient sur une défaite à domicile contre Reims et un match nul à Marseille. Monaco, qui a rendu hommage dimanche à Jean Petit décédé le 23 janvier, n'a tou-

jours pas gagné en L1 en 2024, malgré le 11e but de la saison de son capitaine Ben Yedder. Les Lillois se retrouvent à un point de Brest (3e, 36 pts), après le match nul (0-0) mais intense et tactique des Bretons contre Nice (2e, 39 pts). Cela profite aux Parisiens, vainqueurs à Strasbourg (10e, 25 pts) vendredi (2-1) et solides leaders avec huit points d'avance sur les Aiglons. Dimanche soir, l'Olympique lyonnais a renoué avec la victoire (1-0) contre l'OM, qui n'a toujours pas gagné en 2024 en L1 et s'éloigne des places européennes (8e).

Grâce à ce succès, les Lyonnais emmenés par leur capitaine Alexandre Lacazette, auteur de

son 10e but cette saison, voient la zone de relégation s'éloigner (15e, 19 pts) et ne sont plus barragistes.

De leur côté, les Rémois ont été freinés par Toulouse (3-2) qui a réalisé une très bonne première période, menant de trois buts avant de revenir aux vestiaires à la mi-temps. Les hommes de Will Still ont poussé jusqu'au bout pour revenir au score, en vain.

Dans le duel du bas de tableau, Lorient (17e, 16 pts) n'est plus dernier et est passé devant Clermont après avoir retrouvé la victoire (2-1) à Metz (16e, 16 pts), barragiste et derrière l'OL (15e).

R.S

## ITALIE

## L'Atalanta surclasse la Lazio

L'Atalanta a surclassé la Lazio Rome par 3 buts à 1, et a consolidé sa 4e place, qualificative pour la Ligue des champions, dimanche lors de la 23e journée du Championnat d'Italie. Grâce à cette victoire, l'Atalanta totalise 39 points et compte quinze points de retard sur le leader. Il conserve trois points d'avance sur Bologne (5e), vainqueur la veille de Sassuolo 4 à 2. Mario Passalic a ouvert le score dès la 16e minute et le Belge Charles De Ketelaere, prêté par l'AC Milan, a assumé la Lazio avec un doublé (43, 76). La Lazio qui a sauvé l'honneur en fin de match par Ciro Immobile, a rétrogradé à la 9e place (34 pts). Plus tôt dans la journée, Naples était venu à bout de Vérone 2 à 1. Naples, qui signe son deuxième succès consécutif à domicile, s'est replacé à la 7e place (35 pts), à quatre longueurs de l'Atalanta, tandis que Vérone est retourné dans la zone dangereuse (18e, 18 pts). La lanterne rouge, la Salernitana, a stoppé l'hémorragie et une série de quatre défaites

consécutives sur le terrain du Torino (0-0).

## La Salernitana stoppe l'hémorragie en accrochant Torino (0-0)

La Salernitana a mis fin à une série de quatre défaites consécutives en tenant tête au Torino sur son terrain (0-0), dimanche lors de la 23e journée du Championnat d'Italie de football. Deux jours après la signature de son contrat jusqu'à la fin de la saison, Jérôme Boateng, 35 ans, a fait ses débuts sous son nouveau maillot. L'ancien international allemand, champion du monde 2014, a passé 60 minutes sur le terrain alors qu'il n'avait plus joué depuis juin 2023. Avec Boateng, la défense de la Salernitana n'a pas encaissé de but pour la première fois depuis le 30 décembre. Mais ce nul ne fait pas les affaires du club de Salerne: l'équipe entraînée par Filippo Inzaghi reste dernière avec 13 points, à cinq points du premier non-relégable, Vérone, qui se rend dimanche à Naples.

R.S

## ANGLETERRE

## Chelsea dépassé 4-2 par Wolverhampton à domicile

Chelsea s'est fait renverser 4-2 à domicile par Wolverhampton, dimanche durant la 23e journée de championnat, une deuxième défaite en quatre jours après celle chez Liverpool qui laisse les "Blues" de Mauricio Pochettino à la onzième place. La défense de Chelsea, déjà dépassée mercredi sur la pelouse du leader (4-1), a de nouveau montré sa fébrilité en encaissant quatre buts une fois de plus. La rencontre avait pourtant bien débuté pour les locaux à Stamford Bridge, passés devant grâce à Cole Palmer (19e), servi par Moisés Caicedo. La recrue offensive de l'été dernier a marqué son dixième but de la saison en championnat, après n'en avoir marqué aucun sous le maillot de Manchester City. Il est le premier joueur de 21 ans ou moins, dans toute l'histoire de Chelsea, à atteindre ce total sur une même saison de Premier League. Sa performance a cependant été éclipsée par le triplé de Mathew Cunha (22e, 63e, 82e) et un tir de l'Algérien Rayan Ait-Nouri dévié dans son but par le défenseur Axel Disasi (43e). Le Brésilien Thiago Silva (86e, 4-2) a atténué un peu la claque en fin de partie. Au classement, Chelsea est onzième avec 31 points, un de moins que Wolverhampton (10e, 32 pts) qui l'a dépassé.

R.S



FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024

# Les 1/16es de finale fixés aux 23 et 24 février

La Fédération algérienne de football (FAF) a fixé au week-end du 23 et 24 février, le déroulement des matchs des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024, selon le programme publié hier sur son site officiel.

Deux matchs restent à disputer pour la mise à jour des 1/32es de finale de l'épreuve populaire : MC El Bayadh (L1) - CRB Mecheria (L2), programmé le lundi 19 février à 14h00, et le choc JS Kabylie (L1) - CR Belouizdad (L1), dont la date reste à fixer. Deux matchs des 1/16es de finale sont reportés à une date ultérieure : USM Alger (L1) - MB Rouissat (Inter-régions) et le vainqueur de JS Kabylie-CR Belouizdad contre l'AS Khroub (Ligue 2). L'ASO Chlef, tenante du trophée, s'est qualifiée en s'imposant vendredi en déplacement face à l'AB Barika (Inter-régions) 2-1.

Voici par ailleurs le programme des 1/16es de finale :

Vendredi, 23 février :  
NA Hussein-Dey (L2) - MO Constantine (L2)  
ASO Chlef (L1) - US Biskra (L1)  
Hydra AC (Inter-régions) - JSD Jijel (Inter-régions)  
USM Khenchela (L1) - GC Mascara (L2)  
CA Batna (L2) - USM Annaba (L2)  
CR Zaouia (Inter-régions) - MC Alger (L1)  
ES Sétif (L1) - CS Constantine (L1)



Samedi, 24 février :  
Paradou AC (L1) - MC Oran (L1)  
WA Tlemcen (Inter-régions) - JS Saoura (L1)  
IS Tighenif (Inter-régions) - ES Mostaganem (L2)  
JS Azazga (Inter-régions) - CR Ben Badis (Inter-régions)  
US Chaouia (Inter-régions) - R. Bougaâ (Inter-régions)

O. Akbou (L2) Vs MC El Bayadh (L1) - CRB Mecheria (L2)  
ES Ben Aknoun (L1) - ASM Oran (L2)

Reportés à une date ultérieure :  
USM Alger (L1) - MB Rouissat (Inter-régions)  
Vainqueur JS Kabylie (L1) - CR Belouizdad (L1) Vs l'AS Khroub (L2).

## LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERT)

### La JS Kabylie engage le Malien Mamadou Traoré

La JS Kabylie a annoncé hier avoir engagé l'international malien Mamadou Traoré pour deux ans et demi, en provenance du Stade malien, à l'occasion du mercato hivernal. "Le jeune international malien Mamadou Traoré, 24 ans, milieu de terrain offensif (meneur de jeu), rejoint la JSK pour une durée de deux ans et demi, en provenance du Stade malien de Bamako" a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis dans un communiqué publié sur son site officiel. Pour rappel, la JSK avait annoncé la semaine dernière la résiliation du contrat de son désormais ex-joueur Salim Boukhan-chouche qui a rejoint les rangs de l'USM Alger. D'autre part, en perspective de la prochaine reprise du championnat, la JSK a entamé un stage de préparation à Sidi Fredj (Alger) qui se poursuivra jusqu'à jeudi. Lors de la prochaine journée du championnat (16e), la JSK qui occupe la

8e place avec 22 points, accueillera le NC Magra, le samedi 10 février à 16h00 au stade du 1er Novembre 1954- Tizi Ouzou.

#### LE GABONAIS AXEL MEYE REJOINT LE CSC POUR DEUX SAISONS

L'attaquant gabonais Axel Meyer s'est engagé pour deux saisons avec le CS Constantine durant ce mercato d'hiver, a annoncé le club, dimanche dans un communiqué. Axel Meyer (28 ans) a évolué lors de la première partie de la saison sous les couleurs d'Al-Ahly Benghazi (Div.1/ Libye) avec lequel il a marqué trois buts. Il devient la deuxième recrue hivernale du CSC après le défenseur Aymen Bouguerra (CR Belouizdad), à 24 heures de la clôture de la période des transferts d'hiver. En revanche, le CSC a décidé de se passer des services du milieu de terrain Zakaria Kemoukh. Le défenseur Walid Ardji, dont le contrat est arrivé à terme, a décidé de changer d'air pour rejoindre

le MC Oran. Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani ont validé dimanche leur billet pour les 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, après leur victoire en déplacement face au NC Magra (2-0), grâce à des buts signés Belhocini (40e) et Chekal (90e+2). Le club constantinois rencontrera au prochain tour l'ES Sétif, en match prévu au stade du 8-mai 1945 de Sétif. Au terme de la phase aller de Ligue 1, le CSC occupe la 5e place au classement en compagnie de l'ES Sétif avec 24 points chacun.

#### TABTI (ESS) REJOINT LE MCA JUSQU'EN 2026

Le milieu offensif de l'ES Sétif Larbi Tabti, s'est engagé avec le MC Alger pour un contrat jusqu'en 2026, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football dimanche soir dans un communiqué. Formé à l'ASM Oran, Tabti (30 ans) devient la deuxième recrue hivernale du "Doyen" après l'attaquant

ivoirien Romaric Ouattara (19 ans), signataire d'un contrat jusqu'en 2028. Sous les couleurs de l'Entente, Tabti compte 22 apparitions pour un but. Aussitôt la transaction conclue, le MCA a publié une photo sur ses réseaux sociaux, montrant le nouveau recrue poser avec un maillot "Vert et Rouge", floqué au dos de l'année 2026, date à laquelle s'étend son contrat. Le MCA qui pouvait engager jusqu'à cinq joueurs durant ce mercato d'hiver, qui expire ce lundi 5 février, devrait se contenter de ces deux nouveaux joueurs. Le club algérois a bouclé la première partie de la saison en tête du classement avec 36 points, à huit longueurs d'avance sur son dauphin le CR Belouizdad, battu dimanche en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1). Le Mouloudia s'est qualifié vendredi aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, en battant en déplacement le NRB Telegma (2-0) au stade de Mila.

R.S

## FOOT/ELIMINATOIRES CM FÉMININE (U17)/BÉNIN-ALGÉRIE (ALLER)

### Défaite de la sélection algérienne 2-0

La sélection féminine algérienne de football des moins de 17 ans a perdu face au Bénin sur le score de 2 à 0, mi-temps (0-0), dimanche à Cotonou au match aller du 2ème tour des éliminatoires de la Coupe du Monde féminine U17 de 2024, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Après une première mi-temps clôturée sur un score vierge, notamment grâce à la performance de la gardienne de but Gherisi Lina qui a stoppé plusieurs actions de but, l'équipe algérienne dirigée par l'entraîneur Wahiba Rahal, n'a pu contenir la pression exercée par l'équipe adverse qui a finalement inscrit deux buts, par l'intermédiaire de Honfo Germaine (48') et Fidèle Toudou (82') sur coup de pied arrêté. La rencontre retour sera jouée au stade du 5-Juillet le vendredi 9 février à partir de 17h00. L'équipe nationale pourra rebondir et renverser la situation lors de cette manche retour. En prévision de la double confrontation face au Bénin, l'entraîneur de l'équipe féminine algérienne des U17 avait retenu 21 joueuses, avec l'objectif de réaliser une performance à la hauteur des attentes, dans cette quête pour la qualification à la Coupe du Monde Féminine U17 en 2024.

## JUDO / OPEN AFRICAIN DE TUNIS

### L'Algérie représentée par 52 athlètes

L'Algérie, avec 52 judokas engagés, sera le deuxième pays le mieux représenté au tournoi international "Open Africain de Tunis", prévu les 10-11 février courant dans la capitale tunisienne, selon la liste des participants dévoilée par les organisateurs. Seule la Tunisie (Pays hôte) a engagé plus d'athlètes que l'Algérie, puisqu'elle sera représentée par 55 judokas dans cette compétition, qui enregistre la participation de pays de différents continents. En effet, outre l'Europe, qui sera fortement représentée à travers la Pologne, la France, l'Italie, Malte, le Monténégro, la Bulgarie, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, il y aura un certain nombre de pays représentant d'autres continents, comme l'Asie, l'Amérique et même l'Océanie. Parmi eux, les Samoa et la Nouvelle Zélande, qui seront présents dans ce tournoi, tout comme le Canada et les Etats Unis, ce qui devrait procurer un cachet particulier à la compétition, tout en rehaussant son niveau. Selon les organisateurs, un total de 257 judokas (170 messieurs et 87 dames) représentant 42 pays ont confirmé leur participation à l'événement.

## ATHLÉTISME

### Oran accueille ce week-end le championnat régional hivernal

Le stade annexe du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran abritera, ce week-end, le championnat régional hivernal (Ouest) d'athlétisme, a-t-on appris, hier, auprès de la Ligue oranaise de la discipline organisatrice de l'événement. Cette compétition, qualificative au championnat national hivernal, prévu les 1er et 2 mars prochain également à Oran, s'étalera sur deux journées (vendredi et samedi prochains), précise-t-on de même source. Le coup d'envoi de l'épreuve sera donné, vendredi après-midi, avec le premier concours dédié à la perche (dames) à partir de 14h15, alors que cette première journée sera clôturée par la course de 400 m plat (hommes) qui commencera à 17h15, selon le programme établi par les organisateurs. La deuxième journée du championnat débutera à 8h00 avec la course de 10.000 m marche (hommes et dames), tandis que la dernière épreuve sera celle de la course du 1.000 m comptant pour l'Heptathlon, à partir de 11h30. C'est la première fois que le stade annexe du complexe Miloud-Hadefi, d'une capacité d'accueil de 4.200 places, abrite une compétition officielle en athlétisme, et ce, depuis l'inauguration de cette importante infrastructure sportive, en juin 2022 à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens tenue le mois suivant à Oran, rappelle-t-on.

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE LES PALESTINIENS

# Les bombardements sionistes se poursuivent et s'intensifient

Alors que les bombardements sionistes sur les populations civiles dans la bande de Ghaza se poursuivent et s'intensifient, le secrétaire d'État américain Antony Blinken est arrivé, hier, au Moyen-Orient pour encourager une trêve entre Israël et le Hamas.



L'agression sioniste contre l'enclave palestinienne entrera dans les prochaines 24 heures dans son cinquième mois. L'armée sioniste a de nouveau bombardé dimanche soir Khan Younés, dans le sud du territoire, tuant des dizaines de civils. Des frappes aériennes ont également visé Rafah, plus au sud, touchant un jardin d'enfants, d'après le Hamas. Plus d'un million de déplacés palestiniens, menacés par les persécution et les épidémies, s'entassent désormais dans des abris et des campements de fortune. Pour le ministre de la Défense israélien Yoav Gallant, Rafah est le prochain objectif. Selon le dernier bilan du ministère de la Santé du Hamas,

27 365 personnes ont été tuées à Gaza depuis le début de la guerre, le 7 octobre dernier. Les morts sont en majorité des femmes, des adolescents et des enfants. On dénombre 66 630 blessés, tandis que des milliers de personnes restent sous les débris et sur les routes, où les forces d'occupation empêchent les ambulances de leur porter secours. Hier, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) a accusé l'armée sioniste d'une frappe navale sur un convoi d'aide alimentaire qui s'appretait à entrer dans le nord de Gaza, où elle est en guerre contre le mouvement islamiste palestinien Hamas. « Heureusement, personne n'a été blessé », a ajouté sur X (ex-Twitter), Thomas White, res-

ponsable de l'agence au sein du territoire palestinien.

## TRACTATION POUR UNE TRÊVE

Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, est arrivé hier en Arabie saoudite dans le cadre d'une nouvelle tournée au Proche-Orient visant à encourager une trêve dans la guerre dans la bande de Gaza. Dans ce temps, les négociations se poursuivent entre l'entité sioniste et le mouvement de la résistance Hamas pour parvenir à une seconde trêve, plus longue que celle d'une semaine fin novembre. Le chef du bureau politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, installé au Qatar, est attendu en Égypte pour discuter d'un projet d'accord élaboré par les médiateurs qatari, américain et égyptien.

A Beyrouth, un responsable du mouvement palestinien, Oussama Hamdane, a souligné qu'il était prématuré de parler d'un accord sur une trêve. Le projet « est un accord-cadre qui a besoin d'être étudié », a-t-il dit. « On ne peut pas encore parler d'accord », a-t-il ajouté. Selon une source du Hamas, l'accord prévoit d'abord une trêve de six semaines avec la libération de 200 à 300 Palestiniens détenus en Israël en échange de 35 à 40 prisonniers israéliens. Le Hamas exige un cessez-le-feu définitif. Ce que refuse le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu malgré la pression croissante des proches d'otages et de la communauté internationale.

R.I

EL QODS OCCUPÉE

## 22 attaques contre Al-Aqsa en janvier

La mosquée d'Al-Aqsa a été prise d'assaut 22 fois par les forces d'occupation sionistes et les colons au cours du mois de janvier dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes, lundi. Le ministre des dotations et des affaires religieuses, Hatem Al-Bakri, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a rappelé que la mosquée sainte "est soumise aux incursions quotidiennes des colons", sauf le samedi et le vendredi, en plus de leurs attaques répétées contre la mosquée Ibrahim. Il a également souligné que l'occupation imposait aussi, des restrictions à l'accès des Palestiniens à Al-Aqsa, retenant devant les portes extérieures, les fidèles dont des dizaines sont expulsés pour des périodes plus ou moins longues. En ce qui concerne la mosquée Ibrahim, M. Al-Bakri a déclaré que l'appel à la prière a été empêché 47 fois durant la même période par les forces d'occupation qui ont non seulement placé un dispositif de brouillage sur les haut-parleurs externes, mais également joué de la musique forte dans une section relevant de ce lieu de culte. Renforcée par des bulldozers, l'armée sioniste a également envahi les mosquées Al-Salam et Moaz bin Jabal à Tulkarem, causant de graves dommages. Les colons eux, ont saboté l'intérieur de la mosquée d'Akasha, à l'ouest d'Al-Qods occupée, et l'ont transformé en synagogue, outre leurs incursions sous la protection des forces sionistes dans les esplanades d'Al-Aqsa.

R.I

CISJORDANIE

## Amnesty dénonce le recours à la force par l'entité sioniste

Amnesty International a condamné le recours à la force meurtrière par les forces sionistes contre les Palestiniens lors de raids en Cisjordanie occupée. Dans un communiqué publié hier, Amnesty a déclaré que les forces d'occupation "ont déclenché au cours des quatre derniers mois une vague de violence brutale contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée". Il a ajouté qu'il enquêtait sur quatre incidents de recours illégal à la force meurtrière qui ont entraîné la mort de 20 Palestiniens. Erika Guevara-Rosas, directrice de la recherche mondiale, du plaidoyer et de la politique de l'organisation, a déclaré que les forces sionistes ont utilisé "une force meurtrière illégale contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, commettant des meurtres illégaux et faisant preuve d'un mépris effrayant pour la vie des Palestiniens". Elle a souligné que les meurtres étaient illégaux au regard du droit international, ajoutant que la Cour pénale internationale (CPI) devrait enquêter sur ces meurtres.

R.I

CAMP DE ZAMZAM AU SOUDAN

## MSF appelle à une mobilisation massive pour sauver des vies

L'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) a révélé lundi qu'une situation catastrophique s'est développée dans le camp de Zamzam, au Nord Darfour, depuis le début du conflit au Soudan en avril 2023, appelant à une mobilisation urgente de la communauté internationale pour sauver des vies. Une évaluation rapide de la nutrition et de la mortalité réalisée par MSF montre que "tous les seuils d'urgence en matière de

malnutrition ont été atteints" et l'ONG appelle à "une intensification immédiate, coordonnée et rapide de la réponse humanitaire afin de sauver des vies". Selon l'ONG, "près d'un quart des enfants dépistés lors de l'évaluation souffraient de malnutrition aiguë, dont 7 % souffraient de malnutrition aiguë sévère (MAS). Parmi les enfants âgés de six mois à deux ans, les chiffres étaient encore plus frappants : près de 40 % de ce

groupe d'âge souffraient de malnutrition, dont 15% souffraient de MAS". Aussi, le nombre total de décès quotidiens dans le camp Zamzam était également "extrêmement alarmant, avec un taux brut de mortalité de 2,5 pour 10 000 personnes par jour, soit plus du double du seuil d'urgence. 40% des femmes enceintes et allaitantes souffraient également de malnutrition – un autre indicateur de la gravité extrême de la situation".

"Ce que nous constatons dans le camp de Zamzam est une situation absolument catastrophique", déclare Claire Nicolet, responsable de l'intervention d'urgence de MSF au Soudan. Le même responsable estime qu'"au moins un enfant meurt toutes les deux heures dans le camp", signalant qu'actuellement l'estimation de l'Organisation était d'environ 13 décès d'enfants chaque jour".

R.I

# TÉLÉ

# VISION



## TF1 S.W.A.T.



21h10

Hicks célèbre son 40e anniversaire au sein de la police. Nichelle suggère à Hondo d'organiser une fête en son honneur.

## CANAL+ Dernière nuit à Milan



21h09

En juin 2022 à Milan, le commissaire Franco Amore, apprécié de tous ses collègues, est attendu chez lui par sa femme et tous ses amis proches, qui lui réservent un accueil surprise.

## tmc Un tour chez ma fille



21h25

Jacqueline et Jean supervisent les travaux, qui s'éternisent, de leur appartement. La situation se complique quand Jacqueline se dispute avec Jean et décide finalement de ne plus habiter avec lui.

## TFX Budapest



21h05

Vincent et Arnaud, deux amis qui s'ennuient dans leur travail, décident de tout plaquer pour créer Crazy Trips : une agence qui organise des enterrements de vie de garçon à Budapest.

## france 3 Rendez-vous avec le crime



21h10

Sur le quai de la gare d'un village breton, un homme est jeté sur le rails juste avant l'arrivée du train.

## C 8 Les grands espaces



21h19

Jeune retraité de la marine, James McKay arrive dans un petit village du Middle West pour y retrouver sa fiancée, Patricia Terrill, fille d'un riche propriétaire terrien.

## NRJ Everest



21h10

Depuis 1992, Rob Hall, par le biais de son entreprise Adventure Consultants, organise avec succès des ascensions de l'Everest pour les touristes du monde entier.

## Dominic West est soulagé que "The Crown" soit enfin terminée



Pour Dominic West, la fin de "The Crown" est un véritable soulagement. Non pas que l'acteur ait passé un mauvais moment en incarnant le prince Charles dans la série Netflix, mais la dimension affective qui accompagne ce projet aux yeux du public et de la critique britanniques lui pesait énormément.

Du coup, quand la sixième et dernière saison est arrivée sur la plateforme du géant du streaming en novembre dernier et que les chroniques des journalistes sont tombées, Dominic West s'est tout bonnement effondré. "Toutes les réactions m'inquiètent. J'ai lu toutes les critiques puis j'ai passé deux jours au lit", a confié Dominic West. "Alors oui, je suis une âme sensible et je m'inquiète de ce que les gens pensent."

Il faut bien dire que la critique n'a pas forcément été tendre avec cette dernière saison, s'agissant notamment de séquences impliquant le fantôme de la princesse Diana. Enfin, si Dominic West est soulagé de ne plus avoir à se plonger dans le destin tortueux de la famille royale britannique, il garde néanmoins quelques bons souvenirs du tournage. "J'ai adoré porter les costumes. J'adorais conduire les voitures et j'adorais que les gens s'inclinent devant moi", a-t-il conclu. "C'est une sensation absolument merveilleuse."

Tirant son origine du film "The Queen" (2006) et de la pièce "The Audience" (2013), de Peter Morgan, The Crown se compose de 60 épisodes, répartis sur six saisons, avec 10 épisodes d'une heure par saison, couvrant la vie de la reine Élisabeth II de son plus jeune âge à son règne, avec de nouveaux acteurs toutes les deux saisons.

The Crown a été acclamée pour la qualité de son interprétation, pour sa réalisation, pour son écriture, pour sa photographie, ainsi que pour la fidélité historique de sa représentation du règne de la reine Élisabeth II.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité » Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,  
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction  
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# SALLE IBN ZEYDOUN À RIADH EL FETH Hadjer Sebata a projeté son court métrage "Tayara Safra" en avant première

Le court métrage "Tayara Safra" (l'avion jaune), une fiction de Hadjer Sebata, qui revient dans une rhétorique cinématographique hautement symbolique sur les pratiques inhumaines et abjectes de l'armée coloniale française durant la guerre de libération nationale, a été présenté, dimanche à Alger, en avant première.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), "Tayara Safra" est interprété par une pléiade de comédiennes et comédiens, dont le grand Sid Ahmed Agoumi, Souhila Maalem, Nouara Berah, Fatiha Soltane, Nasreddine Djoudi et Laurent Gernigon, le film a été monté sur un scénario co-écrit par la réalisatrice et Karim Khedim, agrémenté d'une bande son et une interprétation avec une voix suave de Nada Rayhane. Un public nombreux est venu assister à l'avant première de "Tayara Safra", qui raconte en 40 mn, durant la période 1956-1957, l'histoire de Djamilia, une jeune fille dont le père Saïd, était tenu pour responsable du lâche assassinat de son fils Mustapha par l'armée française, car il voulait le voir intégrer les rangs de la police coloniale, un poste qu'il occupait lui-même déjà. Après avoir appris sa disparition, Djamilia va tenter de venger son frère Mustapha. Belle fiction relevée par une rhétorique cinématographique hautement symbolique à travers laquelle Hadjer Se-



bata rend, entre autre, hommage à la Moudjahida Djamilia Bouhired. Sans trop vouloir que son idéal

"se limite à raconter l'histoire d'une vraie femme (Djamilia Bouhired) qui a choisi de se sacrifier pour la libération de son pays, et surtout pas à travers un court métrage, qui ne lui aurait pas rendu justice et aurait écourté une grande partie de ses immenses sacrifices pour l'Algérie", la réalisatrice a choisi de rassembler en le personnage de Djamilia, toutes ces femmes algériennes qui ont perdu un frère, un père, un oncle, un grand-père, ou autres. L'intitulé du court métrage lui, est la métaphore de la barbarie, des exactions et abjections inqualifiables, lâchement perpétrées par l'armée coloniale française durant 132 ans d'occupation. "L'avion jaune" est dans ce film, un symbole du colonialisme français injuste sous toutes ses formes, il "commémore la mémoire collective du peuple algérien". Rappelant que ce premier film de Hadjer Sabata entrainé dans le cadre des "célébrations du Soixantenaire de l'Indépendance de l'Algérie". Son film est produit par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC).

R.C

## Taghit : Classement prochain de la station de gravures rupestres

La station de gravures rupestres située à proximité de la localité de Zaouia Tahtania à Taghit (sud de Béchar) sera prochainement classée au registre du patrimoine culturel matériel national. Cette station historique, un des plus anciens sites de gravures rupestres dans le sud-ouest du pays, qui s'étend sur une superficie de 500 hectares, est constituée de gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sont finement piquetés, les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des caméléons et des girafes. Ce classement permettra la sauvegarde et la protection d'un immense patrimoine culturel du pays. Il permettra aussi de mettre en place le schéma de protection d'autres stations similaires et sites historiques à travers la commune de Taghit, pour mettre un terme aux actes de vandalisme d'individus inconscients et aux dégradations de ces sites historiques. Ce schéma, qui a été approuvé auparavant par les autorités locales, l'Assemblée populaire de wilaya et la société civile de Taghit, prévoit, en plus de l'aménagement de l'axe routier menant à cette station qui est déjà réalisé sur un linéaire de 20 km, la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, en plus du renforcement du gardiennage de cette station historique.

R.C

## "Le bel Art": une nouvelle association pour la préservation et l'enseignement de la musique andalouse

Une nouvelle association dénommée "Le bel Art", qui a pour objectif la promotion et la préservation du patrimoine musical algérien notamment la musique andalouse, a été créée récemment. Selon la présidente, Sihem Boumaâza, "Le bel Art" œuvre à "préserver et à valoriser le patrimoine algérien, notamment la musique andalouse dans ses différentes variantes comme le hawzi et Laaroubi", à travers l'enregistrement des "noubat" de ce genre musical authentique, dans une approche pédagogique visant à "perpétuer les traditions musicales algériennes".

L'association prévoit également de mettre en place des ateliers d'apprentissage d'instruments de musique associés à ce genre musical notamment le "oud" (luth), le kanoun et la kouitra, en plus de cours d'initiation au chant, ouverts aux apprenants âgés de plus de 6 ans. Des artistes et figures de la musique algérienne traditionnelle à l'image d'El Hadi Boukoura (chef d'orchestre), Amira Chekchak, Mounia Chatal, Nacer Belkacem, Meziiane Youcef Ait Ameur et Karim Melzi, comptent parmi les membres de cette nouvelle association domiciliée à Alger.

R.C

## Grammy Awards 2024: Taylor Swift entre dans l'histoire

Taylor Swift est entrée dans l'histoire des Grammy Awards dimanche en remportant une quatrième fois le prix de l'album de l'année, récompense reine d'une soirée largement dominée par les femmes, où elle a également annoncé la sortie d'un nouvel opus. Honorée pour son œuvre «Midnights», la chanteuse de 34 ans a reçu son prix des mains de Céline Dion. Elle entre ainsi au panthéon de la cérémonie comme l'artiste la plus récompensée pour ses albums, devant Frank Sinatra, Stevie Wonder et Paul Simon. Également récompensée par le prix du meilleur album pop, Taylor Swift a profité de la soirée pour réaliser un gros coup marketing en annonçant la sortie d'un nouvel opus le 19 avril, intitulé «The Tortured Poets Department». Les Grammy Awards confirment son statut de reine de la pop, après son élection comme personnalité de l'année 2023 par le magazine Time. Sa tournée «Eras Tour» a rencontré un succès phénoménal. Elle a généré plus d'un milliard de dollars de recettes en 60 dates l'an dernier, un montant jamais vu dans l'histoire de la musique. Dans les autres grandes catégories, Miley Cyrus a remporté le gramophone de l'enregistrement de l'année pour son tube «Flowers», dont elle a livré une version

endiablée sur scène. Sa concurrente Billie Eilish a, elle, raflé le prix de la chanson de l'année pour sa balade mélancolique «What Was I Made For?», titre phare de la bande originale du film «Barbie». Avec entre autres Dua Lipa et Nicki Minaj sur sa bande originale, «Barbie» était l'un des invités de marque de la soirée et sa musique a remporté deux autres trophées. Côté espoirs de la musique, c'est la chanteuse R&B et pop Victoria Monét qui a été élue révélation de l'année. Son premier album «Jaguar II» a été très remarqué en 2023. Trois Grammys pour la chanteuse

R&B SZA, le trio féminin boygenius vainqueur de trois catégories rock, sans oublier les nominations de Lana Del Rey, Olivia Rodrigo ou Janelle Monae: ces Grammys Awards ont largement célébré la domination des femmes sur le paysage musical américain. Reparti les mains vides, le jazzman Jon Batiste était le seul homme en course dans les catégories majeures. Une évolution remarquable, pour une cérémonie qui a longtemps été critiquée pour son manque de diversité.

AFP

## "Argylle" règne sur le box-office nord-américain

La comédie d'espionnage, "Argylle", du réalisateur Matthew Vaughn, est arrivée en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end de sortie. Cette parodie de 2h19, coproduite par Apple et distribuée par Universal, raconte les mésaventures d'une autrice de thrillers d'espionnage à succès. Elle y réunit un casting de rêve, dont Dua Lipa, Bryce Dallas Howard et Henry Cavill. Pour son premier week-end de sortie, le film a récolté 18 millions de dollars de re-

cettes de vendredi à dimanche. En deuxième place du box-office figure la série biblique portée au cinéma, «The Chosen: S3 EP 1-3», de Fathom Events, qui raconte la vie de Jésus de Nazareth, et qui obtient 6 millions de dollars de recettes. Le film d'action, «The Beekeeper» (MGM), qui a dominé le box-office nord-américain ces dernières semaines, se voit rétrogradé à la troisième place avec 5,2 millions de dollars dans les cinémas américains et canadiens de vendredi à dimanche.

La quatrième place revient au chocolatier excentrique, «Wonka» (Warner Bros), joué par Timothée Chalamet, qui a engrangé 4,7 millions. Il ne quitte plus le podium depuis sa sortie en Amérique du Nord, le 15 décembre dernier. Enfin, le film d'animation «Migration» (Universal), clot le top 5 du box-office en ayant recueilli 4,1 millions de dollars de recettes ce week-end, pour un total de 106 millions de dollars en Amérique du Nord.

N.C

Nombres croisés

|     |   |   |   |   |   |   |
|-----|---|---|---|---|---|---|
|     | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| I   |   |   |   |   |   |   |
| II  |   |   |   |   |   |   |
| III |   |   |   |   |   |   |
| IV  |   |   |   |   |   |   |
| V   |   |   |   |   |   |   |
| VI  |   |   |   |   |   |   |

HORIZONTALEMENT

I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques années de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jean's. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 879

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

Horizontalement

1 Ont donc la tête basse. 2 Des grammes pour des litres... 3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus. 4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placées pour un avoué. 5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli. 6 Papa d'Albion.- Manifold. 7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes. 8 Chando.- Fondue dans Maasgouw. 9 Tedium vitae. 10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

1 Ici, pas ailleurs. 2 Prennent du recul. 3 Canivettiste en personne. 4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès. 5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil. 6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes. 7 Peut être explétif.- Le Chevalier Déshérité. 8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémite. 9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils. 10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 879

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

Horizontalement

1 Comme des mules. 2 Illustre (connu ou inconnu). 3 Espèces de pies-grièches. 4 Sans choeurs.- Exhalai... son. 5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat. 6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace. 7 Île vanuatuanne.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte ! 8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens. 9 Engagèrent dans leur parti. 10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

1 Réparés par les louanges ? 2 Contrôle de conformité. 3 Plutôt démocrate. 4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père. 5 Jaunisse.- Circule en Roumanie. 6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro. 7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterrorisme. 8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur. 9 Ne louions certainement pas, bien au contraire. 10 Fait l'audience.- Métalloïde.



## Inauguration du 10e Salon "Maghreb Pharma 2024"

La 10<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord "Maghreb Pharma 2024", a été inaugurée, hier à Alger, avec comme enjeu l'encouragement de la production locale. Cette édition réunit plus de 240 exposants, dont 70 nationaux, représentant 19 pays, et est ponctuée par des conférences thématiques inhérentes à la production nationale de compléments alimentaires et de médicaments à "haut indice thérapeutique", dont ceux destinés à l'oncologie, ainsi qu'à la promotion de l'exportation des génériques produits localement. Cette manifestation de trois jours rassemble les fournisseurs de tout ce qui est nécessaire à la production de médicaments en Algérie, a indiqué Olivier-Hicham Allard, directeur général d'Easyfairs Algeria, l'entreprise organisatrice de l'événement. Il a souligné que l'événement "reflète le dynamisme impressionnant du secteur de la production pharmaceutique en Algérie". Ainsi, il a fait savoir que les fournisseurs exposants proposent aux producteurs nationaux les lignes de production, d'emballage, de conditionnement, des équipements matériels pour les laboratoires d'analyses, des réacteurs biotechnologiques, etc.

## ATHLÉTISME

### "Mobilis" signe un contrat de parrainage avec l'athlète Slimane Moula

L'opérateur public de téléphonie mobile "Mobilis" a signé dimanche au siège de sa Direction générale à Bab Ezzouar (Alger) un contrat de parrainage avec le coureur algérien Slimane Moula, spécialiste du demi-fond et champion d'Afrique d'athlétisme pour l'année 2022, indique un communiqué de "Mobilis". "Moula réintègre la famille Mobilis et porte le nombre des ambassadeurs de

la marque à huit athlètes afin de la préparer dans les meilleures conditions en vue des prochains événements sportifs dont les plus importants sont les Jeux olympiques de Paris 2024.", souligne "Mobilis" dans son communiqué.

Pour l'opérateur public de téléphonie mobile "cet accompagnement s'ajoute aux contrats précédemment conclus avec des athlètes sportifs d'élite ce qui renforce la position de "Mobilis" en tant que marque de champions, sponsor et premier partenaire du sport en Algérie".

Slimane Moula, 24 ans, avait été élu athlète algérien de l'année 2023 lors du traditionnel sondage APS "Brahim Dahmani", récompensant les meilleurs sportifs de l'année et effectué auprès des rédactions sportives des organes de presse nationaux, rappelle-t-on.

## HORAIRE DES PRIERES

| SOBH  | DOHR  | ASSER | MAGHREB | ICHA  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 06:07 | 12:41 | 15:22 | 18:16   | 19:27 |

## Météo

|             |    |    |            |    |    |
|-------------|----|----|------------|----|----|
| Alger       | ☀️ | 22 | Tizi Ouzou | ☀️ | 20 |
| Tiaret      | ☀️ | 18 | Béjaïa     | ☀️ | 19 |
| Constantine | ☀️ | 20 | Oran       | ☀️ | 17 |

## ETATS-UNIS

### Etat d'urgence en Californie en raison d'une violente tempête

L'état d'urgence a été déclaré hier en Californie et des centaines de milliers de personnes se sont retrouvées privées d'électricité en raison d'une violente tempête, qui a inondé plusieurs zones du sud de cet Etat américain. "C'est une tempête majeure, avec des conséquences dangereuses, qui peuvent potentiellement menacer des vies", a déclaré le gouverneur démocrate de Californie, Gavin Newsom, en proclamant l'état d'urgence dans huit des 58 comtés de Californie. Los Angeles,

Orange, Riverside, San Bernardino, San Diego et Santa Barbara sont notamment concernés. Près de 700.000 foyers étaient privés d'électricité hier matin, selon le site spécialisé PowerOutage.us. Des dizaines de vols au départ et à l'arrivée de l'aéroport de Los Angeles ont été annulés ou retardés, selon le site de suivi flightaware.com.

Une première dépression violente avait frappé la Californie mercredi et jeudi, déclenchant des alertes inondations. D'importantes routes avaient été submergées. Les services météorologiques américains avaient indiqué qu'une "puissante vague d'orages venue du Pacifique" allait s'abattre sur la Californie, avec "des pluies dangereuses" susceptibles d'entraîner des "inondations", des "averses de neige intenses, des vents forts, des submersions de la côte et des vagues élevées".

## SÛRETÉ D'ALGER

### Arrestation de 11 individus et saisie de psychotropes

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, le week-end dernier, 11 individus pour détention et trafic de drogue et port d'armes blanches, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité. Cette opération menée conjointement par les services opérationnels de la sûreté de la circonscription administrative de Zéralda et de la 4<sup>e</sup> circonscription de la police judiciaire de Bouchaoui, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale a touché "les quartiers connus pour abriter des repaires de criminels et de bandes de quartiers, et pour le trafic illicite de différents types de

drogues", et a permis "l'arrestation de 11 individus pour détention de drogues destinées à la vente, trouble à l'ordre public, port d'armes prohibées et consommation d'alcool sur la voie publique". L'opération a permis la saisie "d'armes blanches prohibées de sixième catégorie, notamment des épées, des couteaux de grand calibre et un fusil de chasse, ainsi que de produits psychotropes de différents types, et de l'argent liquide provenant des recettes de vente de drogues et d'alcool".

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, indique la même source.

## ALGER

### Séminaire sur l'impact du changement climatique sur la santé

L'Académie algérienne des Sciences et des Technologies (AAST) organisera, jeudi à Alger, un séminaire sur l'impact du changement climatique sur la santé, annonce, hier, l'Académie dans un communiqué. "L'Académie algérienne des Sciences et des Technologies, dans le cadre de sa mission de participer aux débats scientifiques sur les grands sujets d'actualité, et de promouvoir les échanges avec les institutions scientifiques nationales et internationales, et avec la participation de l'Organisation mondiale de la Santé, organisera le 8 février prochain, à la salle de conférence du Palais de la Culture de Kouba, Alger, un séminaire sur l'impact du changement climatique sur la santé", souligne le communiqué. Selon la même source, "cet

événement rassemblera des experts dans le domaine du changement climatique et des représentants de différents départements ministériels et associations œuvrant dans le domaine de réduction des gaz à effet de serre". La rencontre vise à "informer et sensibiliser le personnel de la santé, les parties prenantes et les décideurs des départements concernés par les effets du changement climatique sur la santé". Lors de ce séminaire, le débat portera sur plusieurs thèmes dont "les scénarios pour le climat futur de l'Algérie, l'impact du changement climatique sur les déterminants de la santé en Afrique, les maladies transmissibles et non transmissibles sensibles au changement climatique en Algérie".

## 21E ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE BENYOUCEF BENKHEDDA

### Parcours d'un militant, politique et moudjahid



Le parcours militant et politique du défunt moudjahid Benyoucef Benkhedda a été mis en avant, hier à Alger, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 21<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition. Lors de cette conférence, organisée par le Musée national du Moudjahid, l'enseignant universitaire spécialiste en histoire Sid Ahmed Namani a souligné que "le défunt moudjahid Benyoucef Benkhedda était une des figures de proue de l'Algérie et une personnalité chevronnée qui a assumé de grandes responsabilités pendant la guerre de

libération". Il a également rappelé que Benyoucef Benkhedda, né à Médéa en 1920, avait appris le saint Coran dès son jeune âge, avant de rejoindre l'école française jusqu'à l'obtention à la fin de ses études universitaires d'un doctorat en pharmacie. "Il a participé aux cellules du parti de l'Etoile nord-africaine et au comité de rédaction du journal El-Ouma, avant de devenir l'un des leaders de la Zone autonome d'Alger", a-t-il ajouté. Pour sa part, le moudjahid et ancien diplomate Mohamed Debbah a indiqué que Benyoucef Benkhedda était

un grand homme qui a su diriger le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) avec professionnalisme, rappelant que "c'était lui qui avait annoncé le cessez-le-feu le 19 mars 1962 au peuple algérien". De son côté, le moudjahid Abdellah Athammia a loué "la personnalité exceptionnelle et les grandes qualités" de Benyoucef Benkhedda, qui, a-t-il dit, s'est retiré de la politique en septembre 1962 pour se consacrer à l'écriture, publiant six livres retraçant l'histoire du mouvement national et de la guerre de libération.

## OCDE

### La croissance du PIB mondial devrait s'établir à 2,9% en 2024

La croissance du PIB mondial devrait se modifier, passant de 3,1% en 2023 à 2,9% en 2024, avant de revenir à 3,0% en 2025 avec l'assouplissement des conditions financières, selon les Perspectives économiques intermédiaires publiées lundi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La croissance mondiale se maintient mais le rythme de l'expansion économique varie toujours selon les pays et les régions, et l'inflation reste supérieure aux objectifs visés, d'après ce rapport, qui souligne que l'Asie devrait encore être à l'origine de l'essentiel de la croissance mondiale en 2024 et 2025. Les Etats-Unis devraient enregistrer une croissance de 2,1% en 2024 et de 1,7% en 2025. Dans la zone euro, la croissance du PIB devrait s'établir à 0,6% en 2024 et à 1,3% en 2025. Dans les pays du Groupe des Vingt (G20), l'inflation globale devrait refluer de 6,6% en 2024 à 3,8% en 2025. Dans les économies avancées du G20, l'inflation sous-jacente devrait revenir à 2,5% en 2024 puis à 2,1% en 2025. L'économie mondiale a fait montre d'une véritable résilience dans le contexte de forte inflation des

deux dernières années et de resserrement nécessaires des politiques monétaires. La croissance a résisté, et nous tablons sur un retour de l'inflation au niveau des objectifs visés par les banques centrales d'ici à la fin de 2025 dans la plupart des économies du G20", a déclaré le secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann. Selon lui, les banques centrales doivent continuer de mener une politique monétaire prudente, même si elles pourraient commencer à baisser les taux d'intérêt cette année sous réserve que le recul de l'inflation se poursuive. "Les autorités budgétaires devraient reconstituer des marges de manœuvre budgétaires, en redoublant d'efforts pour endiguer l'augmentation des dépenses. En parallèle, nous devons travailler ensemble pour relancer les échanges, améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement et nous attaquer aux problèmes communs, en particulier au changement climatique", a-t-il souligné dans les Perspectives économiques. "Une approche à long terme est nécessaire pour consolider les fondements d'une économie plus durable et prospère", a indiqué la cheffe économiste de l'OCDE, Claire Lombardelli.

## BOUMERDES

### Cinq blessés dans un carambolage

Cinq personnes ont été blessées dans un carambolage entre trois bus de transport de voyageurs et un quatrième transportant des travailleurs, survenu lundi dans la ville de Boumerdes, a-t-on appris auprès de la direction locale de la

protection civile. Selon le chargé de communication auprès de ce corps constitué, le lieutenant Hocine Bouchaïchia, l'accident s'est produit aux environs de 8h00 au centre-ville de Boumerdes, causant des blessures légères à cinq personnes.

Deux victimes ont été assistées sur place par les éléments de la protection, tandis que les trois autres ont été transférées au service des urgences de la ville de Boumerdes pour un complément de soins, a-t-on ajouté de même source.